

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

#### **Arrêté du 4 janvier 2011 portant agrément de la société par actions simplifiées Foncière Chenelet**

NOR : *DEVL1033321A*

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 4 janvier 2011, l'agrément ministériel est délivré à la société par actions simplifiées Foncière Chenelet, dont le siège social est situé à Landrethun-le-Nord (62), pour l'exercice de son activité de maîtrise d'ouvrage sur le territoire de la région Nord - Pas-de-Calais.